



Paris, le 4 novembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ADEME ET LA FFB S'ENGAGENT EN FAVEUR DE L'AMELIORATION DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DES BATIMENTS

Le lundi 4 novembre, lors du salon Batimat, Bruno LECHEVIN, président de l'Ademe et Didier RIDORET, président de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) ont signé une convention de partenariat visant à unir leurs moyens pour mettre en œuvre les feuilles de route pour la transition écologique, du Plan d'investissement pour le logement et du Plan de rénovation énergétique de l'habitat.

Ce partenariat, qui a vocation à se décliner régionalement, s'articule autour de plusieurs axes :

- promouvoir et développer les qualifications RGE auprès des entreprises dans l'objectif d'atteindre rapidement les 30.000 entreprises RGE. En effet, l'éco-conditionnalité des aides publiques aux seuls travaux de rénovation réalisés par des entreprises RGE, prévue dans le cadre de la « charte RGE », sera effective au 1er juillet 2014 ;
- communiquer, sensibiliser et accompagner les entreprises du Bâtiment pour leur contribution au Plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH). Mis en place par les Pouvoirs publics en mars 2013, ce plan vise à la rénovation énergétique annuelle de 380 000 logements privés à l'horizon 2017, dont 50 000 logements occupés par des habitants en situation de précarité, et de 120 000 logements sociaux ;
- informer les entreprises sur la mise en œuvre de solutions performantes au plan technique, en rénovation et en neuf, en matière de construction durable et de performance énergétique ;
- accompagner les entreprises pour accroître la qualité environnementale des chantiers, avec la mise en place d'une organisation spécifique : identification des impacts environnementaux, mise en place de plans d'action pour les réduire, sensibilisation des collaborateurs, rédaction de notice environnementale, voire certification environnementale.

Par la signature de cette convention, l'ADEME et la FFB marquent leur volonté d'accompagner la mise en œuvre des orientations souhaitées par le gouvernement lors des Conférences environnementales de 2012 et 2013 renforçant ainsi leur collaboration engagée depuis plusieurs années.

L'ADEME en bref :

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr

La FFB en quelques mots :

La FFB représente 57.000 adhérents dont 42.000 entreprises de taille artisanale. Ils réalisent les 2/3 des 130 milliards d'euros HT de la production annuelle du Bâtiment et emploient les 2/3 des 1.167.000 salariés du Bâtiment. La FFB a pour vocation de rassembler les entreprises de Bâtiment de toutes tailles, afin de défendre efficacement les intérêts collectifs de la Profession. Pour plus d'information : www.ffbatiment.fr

La FFB a créé la marque « les Pros de la performance énergétique ® ». Cette marque est ouverte à toutes les entreprises désireuses de porter des offres d'amélioration énergétique partielle ou globale des bâtiments. Ces entreprises doivent répondre à un certain nombre de critères appréciés par un organisme indépendant, QUALIBAT, lequel, après instruction, leur donne l'autorisation d'utiliser les marques pendant une durée déterminée. « Les Pros de la performance énergétique® » sont des entreprises RGE.

Contacts :

ADEME
Service presse
01 49 09 27 47
ademepresse@tbwa-corporate.com

FFB
Anaïk CUCHEVAL
01 40 69 51 39
cuchevala@national.ffbatiment.fr